



Appel à candidatures



Formation en Ligne

**Politique Migratoire,
Libre-Circulation
et Intégration Régionale
dans le Contexte du COVID-19
et de la ZLECAF**



Bientôt

Inscrivez-vous

<https://www.unidep.org/?apply>





Formation en Ligne

Politique Migratoire, Libre-Circulation et Intégration Régionale dans le Contexte du COVID-19 et de la ZLECAF

APPEL A CANDIDATURES ¹

Annnonce en bref

Genre : Cours de courte durée

Domaine : Etudes Migratoires et Politique Sociale

Début du Cours : 18 Octobre 2021

Durée : 7 Semaines

Langue : Anglais - Français

Location : Course en Ligne

Frais : Prise en charge par la CEA

Date Limite de dépôt : 05 Octobre 2021

des candidatures

Public Cible : Technocrates spécialisés en Etudes
Migratoires et Politique Sociale

Site Web : <http://services.unidep.org/e-idep/>

Candidatures : <https://www.unidep.org/?apply>

¹ L'IDEP encourage et appuie particulièrement la participation de femmes quali-ées dans ses programmes de renforcement de capacités et de formation

JUSTIFICATION DU PROGRAMME

L'Afrique est confrontée à de nombreux défis de développement ; et la migration est un domaine de plus en plus important.

Les Migrations constituent une des préoccupations majeures de notre époque, surtout à l'ère de la mondialisation qui facilite la mobilité des personnes d'une région à une autre, d'un continent à un autre.

En effet, le nombre de migrants internationaux a continué de croître rapidement ces dernières années, atteignant 258 millions en 2017 dont 25 millions d'Africains, contre 220 millions en 2010 et 173 millions en 2000 .

Les migrations sont aussi au centre des agendas internationaux majeurs. Les Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030, qui se sont engagés à ne laisser personne pour compte, reconnaissent que les migrations internationales revêtent une importance capitale pour le développement des pays d'origine, de transit et de destination, ce qui nécessite des réponses cohérentes et complètes. Dans cet agenda, les gouvernements se sont engagés à « faciliter une migration et une mobilité des personnes ordonnées, sûres, régulières et responsables, y compris par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées » (cible 10.7 des ODD).

En outre, dans le cadre de l'Agenda 2063, les pays africains ont adopté une position commune de l'Union Africaine (UA) concernant le Pacte mondiale pour des migrations ordonnées, sûres et régulières, qui met en œuvre la vision des deux agendas sur les migrations.

Adopté en 2018 à Marrakech, Le Pacte Mondial pour les Migrations (GCM) ; ses principes directeurs, objectifs et actions présentent une feuille de route pour faciliter, sécuriser, organiser et régulariser les migrations. Il reconnaît que lorsqu'elle est correctement gérée, la migration contribue à des résultats positifs en matière de développement. Offrant une approche à 360 degrés de la migration, le GCM fournit un cadre solide pour soutenir la réalisation des dimensions de migration des ODD.

Pour soutenir la mise en œuvre, le suivi et la revue du Pacte mondial pour les Migrations, le Réseau des Nations Unies sur les migrations a été créé pour promouvoir une action coordonnée sur la migration au sein du système des Nations Unies et soutenir les actions visant à aider les États membres à mettre en œuvre le Pacte mondial aux niveaux national et régional. Il rassemble diverses entités des Nations Unies, avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) agissant en tant que coordinateur et secrétariat du réseau.

L'Union africaine a adopté en 2006, un cadre de politique migratoire pour l'Afrique (MPFA) contenant un certain nombre de lignes directrices et de principes visant à aider les gouvernements et les CER dans la formulation et la mise en œuvre de leurs propres politiques migratoires nationales et régionales, conformément à leurs priorités et leurs ressources.

Le cadre offre une approche holistique et globale pour l'élaboration de politiques migratoires nationales et régionales afin de relever les principaux défis et opportunités juridiques, sociaux, politiques et économiques dans le processus de développement.

Le « Cadre de politique migratoire pour l'Afrique et son plan d'action (2018 – 2030)" (MPFA) révisé est un document stratégique qui s'appuie sur les réalisations et les défis du précédent Cadre de politique migratoire pour guider les États membres et les CER dans la gestion de la migration, reflétant la dynamique migratoire actuelle en Afrique. Il prend en compte les priorités et les politiques de l'UA, l'Agenda 2063, les Objectifs de développement durable (ODD) et les politiques et normes internationales de gestion des migrations.

Le phénomène migratoire de plus en plus complexe, intensifié par des bouleversements géopolitiques majeurs, s'accompagne de plusieurs faits symptomatiques. D'une part, il y a l'existence de flux mixtes de réfugiés, de migrants réguliers et irréguliers, de déplacés internes, d'apatrides, etc. auxquels les États et les acteurs de la gouvernance des migrations doivent impérativement faire face. De même, les motifs de migration se diversifient, devenant des enjeux économiques, politiques, climatiques, environnementaux, familiaux, sociaux, religieux, personnels, sécuritaires, etc. D'autre part, outre le manque d'objectivité et la migration irrégulière incontrôlée, notamment en ce qui concerne les victimes de la traite, les défis multiformes et corrosifs en viennent à être fermement ancrés dans l'architecture nationale, régionale, continentale et mondiale de la gouvernance des migrations .

L'ample reconnaissance de l'impact bénéfique des migrants sur le développement économique dans les pays de destination et d'origine a récemment ravivé l'intérêt pour la manière dont les gouvernements africains peuvent utiliser la migration comme vecteur de croissance et de développement durable. Par exemple, l'émigration de personnes hautement qualifiées - généralement considérée comme un coût économique au départ - devient un « gain de cerveaux » lorsque le migrant revient finalement avec de nouvelles compétences et connaissances. Du point de vue des pays d'origine, il est désormais bien compris que pour maximiser l'impact des envois de fonds sur le développement et profiter pleinement des compétences et des connaissances des diasporas, il est nécessaire que les gouvernements élaborent des politiques migratoires visant à créer un environnement favorable pour attirer des personnes hautement qualifiées et canaliser les investissements des communautés d'émigrants.

En outre, l'impact du COVID-19 sur les migrants et les personnes en déplacement est d'autant plus difficile qu'ils se trouvaient déjà dans des situations de vulnérabilité avant la crise. Les migrants sans papiers sont souvent exclus des programmes nationaux de santé et de protection sociale.

Les confinements et couvre-feux, les interdictions de voyager et les mesures barrières ont entraîné un grave ralentissement de nombreuses activités économiques dans le monde, provoquant une récession mondiale et une diminution des envois de fonds. Selon le Fonds monétaire international, l'économie mondiale devrait reculer de 3% en 2020. Même les pays avec des taux d'infection extrêmement bas seront durement touchés par cette crise économique. La Banque mondiale estime que le COVID-19 pourrait plonger jusqu'à 60 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020 .

Par ailleurs, le commerce a démarré le 1er janvier 2021 dans le cadre de la ZLECAf ; des efforts doivent encore être faits pour que davantage de pays africains ratifient le Protocole de l'Union africaine sur la libre circulation des personnes et ; ainsi, s'assurer que la ZLECAf soit pleinement bénéfique pour la population africaine.

Enfin, ce cours explorera les causes et les conséquences des déplacements et des migrations induits par le climat et proposera des solutions.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET RESULTATS ATTENDUS

Le cours vise à guider les décideurs de niveau intermédiaire et supérieur dans les communautés économiques régionales (CER); Décideurs des politiques publiques des gouvernements nationaux ; Parties prenantes représentant les organisations nationales et régionales de la société civile sur la formulation de politiques migratoires nationales et régionales qui renforceront l'intégration régionale et contribueront activement à la mise en œuvre des stratégies de développement des pays et des accords internationaux dans le domaine de la migration.

Il fournira aux décideurs politiques et aux responsables du secteur privé les connaissances nécessaires et les outils appropriés pour développer des politiques migratoires aux niveaux intra-régional et interrégional.

Le cours présentera également aux participants l'architecture institutionnelle possible qui peut permettre une meilleure contribution des migrants au développement économique des pays de destination et d'origine et qui devrait être définie en concertation avec les différents acteurs nationaux. Les principes directeurs, objectifs et actions du Pacte mondial pour les migrations (GCM) seront présentés aux participants par les membres du Réseau des Nations Unies sur les migrations.

Le cadre de politique migratoire de l'Union africaine et ses objectifs seront présentés aux participants qui seront invités à réfléchir aux modalités d'adaptation de ce cadre au niveau des Communautés économiques régionales

À la fin de ce programme de renforcement des capacités, il est attendu que les participants aient acquis les compétences suivantes :

- Compréhension approfondie de l'état d'avancement de la politique migratoire internationale (Pacte mondial sur la migration) et régionale (Cadre de politique migratoire de l'Union africaine) ;
- Capacité à utiliser la politique migratoire comme un instrument pour la réalisation des objectifs d'intégration régionale ;
- Une meilleure compréhension de la manière dont les législations et institutions nationales et régionales pourraient être réformées de manière à permettre une meilleure contribution des migrants au développement socio-économique des pays d'origine et de destination ;
- Aptitude à contribuer au développement, à la formulation et à la conception de politiques migratoires efficaces ;
- Une meilleure compréhension de la vision et des composantes clés de la gestion et de la gouvernance des migrations, et le lien avec le développement durable.

- Meilleure compréhension de l'impact du COVID-19 sur la migration et les envois de fonds
- Compréhension du Protocole de l'Union africaine sur la libre circulation des personnes et comment il peut bénéficier aux Africains dans le contexte de la ZLECAf
- Compréhension des causes et des conséquences des déplacements et des migrations induits par le climat.

CONTENU ET STRUCTURE

Le cours comprend six modules standard et d'un module de rédaction qui implique l'élaboration d'exposés individuels ou d'équipe. Le temps consacré à ce module sera réparti sur la durée du cours avec une dernière journée de présentations d'exposés en équipe.

Chaque module abordera deux aspects majeurs : la sensibilisation aux problèmes (QUOI et POURQUOI) ainsi que les problématiques opérationnels (COMMENT).

Les modules du cours sont les suivants :

- Module 1: Le cadre de politique migratoire de l'Union africaine ; le Pacte mondial pour les migrations ; le Protocole de l'UA pour la libre circulation des personnes et le commerce dans le cadre de la ZLECAf.
- Module 2: Rédaction ou révision d'une politique migratoire nationale conforme aux conventions sous-régionales, régionales et internationales
- Module 3: Le concept de migration et de développement
- Module 4 : Collecte et analyse de données
- Module 5 : Questions liées à la migration, aux droits de l'homme et à la sécurité
- Module 6 : L'impact du COVID-19 sur les migrations
- Module 7: Déplacements et migrations induits par le climat

METHODOLOGIE

Ce cours en auto-apprentissage sera dispensé du 18 octobre au 03 décembre 2021. Le cours sera modéré de manière asynchrone les jours ouvrables et les participants sont tenus de participer à des discussions en ligne sur une base hebdomadaire. En outre, chaque module comporte des leçons interactives qui fournissent le contenu de base autour du sujet de ce module. Les leçons sont conçues de manière à ce que les apprenants soient également capables d'auto-évaluer leur compréhension grâce à des quiz intégrés. Des ressources supplémentaires telles que des bibliographies, des liens Web et des lectures facultatives sont fournies aux participants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le sujet du cours.

PUBLIC CIBLE

Les participants cibles sont les suivants:

- Le cours s'adresse principalement aux décideurs et praticiens de niveau intermédiaire et supérieur traitant de questions spécifiques liées à la migration, dans les principales Communautés économiques régionales en Afrique (CEDEAO, IGAD, EAC, COMESA, SADC, CENSAD, CEEAC et UMA), qui peuvent désigner des représentants .
- En outre, les décideurs publics des gouvernements nationaux et les parties prenantes représentant les organisations nationales et régionales de la société civile travaillant sur les questions liées à la migration peuvent également postuler.

ORGANISATEURS

La formation sera co-organisée par l'IDEP, l'OIM, la CEA et le Réseau régional des Nations Unies sur les migrations pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

INFORMATION ADDITIONNELLE

Admission au Cours

Les candidats au cours doivent avoir au minimum une licence en études migratoires ou politique sociale. De plus, deux années d'expérience de travail dans le domaine seront requises. Les candidates qualifiées sont vivement encouragées à postuler.

Jusqu'à la date limite d'inscription, les participants sont acceptés au cours sur une base continue et sous réserve de disponibilité des créneaux horaires.

Les candidatures doivent être remplies exclusivement sur la plateforme de candidature en ligne de l'IDEP au : <https://www.unidep.org/?apply>

Certificat

Un certificat de réussite sera délivré par l'IDEP à tous les participants qui auront réussi les auto-évaluations liées au stage présentées pour chaque module.

Prérequis Techniques

L'accès à l'internet est une condition essentielle de la participation. Les spécifications suivantes, au minimum en termes de matériel et de logiciel, sont requises pour suivre ce cours d'apprentissage en ligne. Veuillez consulter votre administrateur de réseau ou votre responsable des systèmes pour vous assurer que vous disposez des éléments suivants :

- Platform: Windows 95, 98, 2000, NT, ME, XP ou supérieur; Mac OS 9 or Mac OS X; Linux
- Matériel: 64 MO de RAM, 1 Go d'espace disque disponible
- Logiciels:
 - o Adobe Acrobat Reader
 - o Adobe Flash Player

- o Microsoft Office (Windows ou Mac) ou Open Office
- o Navigateur: Google chrome, Firefox 36 ou supérieur ou Internet Explorer 7 ou plus
- Modem: 56 K
- Noter que JavaScript, les cookies et les pop-ups doivent être activés

CONTACT

Division de l'Apprentissage en ligne et de la Gestion des Connaissances de l'IDEP

Tel: +221 33 829 55 00

Fax: +221 33 822 29 64

Email: elarning@unidep.org

NB: L'IDEP encourage et soutient fortement la participation de femmes fonctionnaires dûment qualifiées à son programme de renforcement des capacités et de formation.

